

CAN Actions de marchés émergents 100/100 (PS2)

31 mai 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd	9,7
Samsung Electronics Co Ltd	5,4
Tencent Holdings Ltd	3,5
SK Hynix Inc	3,2
Espèces et quasi-espèces	3,0
Delta Electronics Inc	1,6
Accton Technology Corp	1,1
Bharti Airtel Ltd	1,0
Contemporary Amperex Technology Co Ltd catégorie A	1,0
Grupo Mexico SAB de CV catégorie B	1,0
Répartition totale des principaux titres	30,5

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	13,95 %
Rendement du dividende	2,56 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	339 125,3 \$

Actifs nets (millions de \$)
39,2 \$

Cours
37,00 \$

Nombre de titres
185

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE1111

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
9,26	11,35	29,22	59,31	31,06	14,74	14,19	13,12

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
31,66	20,90	17,65	-13,03	6,55	19,42	12,69	-13,56

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 novembre 2015 - 31 mai 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
15,10 %	oct. 2025	-0,08 %	oct. 2022	8,82 %	98,53 %	67	1

CAN Actions de marchés émergents 100/100 (PS2)

31 mai 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

Les marchés émergents ont connu un premier trimestre difficile, car l'éclatement du conflit au Moyen-Orient à la fin de février et la fermeture subséquente du détroit d'Ormuz ont considérablement perturbé les marchés mondiaux de l'énergie. Les économies qui importent du pétrole en Asie, y compris la Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud, ont dû composer avec la forte hausse des coûts de l'énergie, qui a pesé sur les balances commerciales et les attentes de bénéfices des sociétés à la fin du trimestre.

Les rendements régionaux ont été contrastés. Les marchés d'exportation de marchandises ont profité de la hausse des prix du pétrole et des métaux. La demande liée à l'intelligence artificielle et l'activité des semi-conducteurs ont continué de soutenir les marchés axés sur la technologie à Taiwan et en Corée du Sud pendant la majeure partie du trimestre, même si ces gains ont été en partie annulés en mars, car l'appétence au risque à l'échelle mondiale a diminué. Les marchés latino-américains ont fait preuve de vigueur relative, soutenus par la résilience de la demande intérieure et, dans certains cas, par l'amélioration des modalités des échanges commerciaux en raison de la hausse des prix des marchandises.

Les actions des marchés émergents ont terminé le premier trimestre sans trop de fluctuation, les gains réalisés par les marchés liés aux marchandises et axés sur les technologies au début du trimestre ayant été annulés par la perte de confiance des investisseurs à la suite de l'escalade géopolitique à la fin de février et en mars. Le secteur des produits financiers a inscrit un rendement globalement conforme au contexte économique national, tandis que les sociétés liées à l'énergie ont inscrit des rendements supérieurs sur les marchés fortement exposés au pétrole et au gaz. Les secteurs axés sur la consommation ont affiché des résultats contrastés en raison des signaux inégaux de la demande intérieure et de l'incertitude entourant les perspectives de croissance mondiale.

Rendement

Sur le plan géographique, la sélection des titres en Inde, en Chine et en Indonésie a contribué au rendement du fonds au cours du trimestre. Sur le plan sectoriel, la sélection des titres des technologies de l'information, des produits financiers et de la consommation discrétionnaire a contribué au rendement. Le modèle de sélection des titres du sous-conseiller a été le principal facteur de rendement. Parmi l'exposition aux facteurs plus généraux, la croissance et la valeur ont contribué au rendement. La prédilection du fonds pour les petites sociétés a également eu un effet positif.

Samsung Electronics Co. Ltd. a contribué au rendement du fonds. La société a profité de la vigueur soutenue de la demande de technologies et de semi-conducteurs d'intelligence artificielle (AI). Delta Electronics Inc. et ASPEED Technology, Inc. ont également contribué au rendement, soutenues par la croissance continue de la demande de semi-conducteurs d'IA dans la région.

Sur le plan géographique, la sélection des titres au Brésil et en Turquie a freiné le rendement du fonds. Sur le plan sectoriel, la sélection des titres de l'énergie et des services d'intérêt public a eu un effet négatif. La qualité en tant que facteur a légèrement nuí au rendement, l'exposition à la sensibilité au marché ayant aussi eu un effet négatif.

CAN Actions de marchés émergents 100/100 (PS2)

31 mai 2026

Kanzhun Ltd. a nui au rendement du fonds en raison de la faiblesse des actions chinoises, car le ralentissement de la croissance intérieure et la baisse de la demande à l'exportation ont miné la confiance. Geely Automobile Holdings Ltd. a également nui au rendement en raison de la faiblesse généralisée des actions chinoises. Canara Bank a nui au rendement au cours d'un trimestre difficile pour l'Inde, car les préoccupations à l'égard de la croissance, la hausse des coûts de l'énergie et les valorisations élevées ont pesé sur le marché.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller note que l'activité du portefeuille au cours du trimestre est le résultat du processus rigoureux qui repose principalement sur la sélection des titres, l'optimisation et un processus d'approbation quotidien.

CAN Actions de marchés émergents 100/100 (PS2)

31 mai 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Actions de marchés émergents 100/100 (PS2)

31 mai 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équilibrés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds[†] détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Actions de marchés émergents 100/100 (PS2)

31 mai 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

